

PV - 1^{er} conseil d'école de La Cigogne 2015-2016

3 novembre 2015

Présents :

- DDEN
- Maire Adjoint chargé de la vie scolaire
- Directrice enfance Jeunesse et Sport
- Equipe enseignante
- M. Laurent Ismaël – responsable accueil périscolaire
- Parents d'élèves API et FCPE

- **Présentation de l'équipe enseignante**

- **L'accueil de loisirs à La Cigogne : équipe, projets, modules,...**

Bilan 1^{er} mois :

- même équipe que l'année dernière avec 3 nouvelles personnes
- effectifs enfants
 - le matin : environ 15
 - pause méridienne
 - 80-90 de maternelle /140-150 d'élémentaire
 - alternance des services de restauration selon l'âge des enfants
 - activités liées au « *vivre ensemble* », aux règles de vie et au respect, rappel des règles de fair-play lors de la pratique d'activités sportives, activité théâtre avec mise en situation des enfants sur des problèmes du quotidien (constat d'un début d'année un peu moins agité que l'an passé)
 - partenariat avec Sogeres pour la mise en place d'ateliers autour de la restauration (exemple : atelier autour du pain réalisé en septembre)
 - un concours de dessin pour les CM1 et CM2 va être réalisé autour de la notion de commerçant et d'artisanat (organisation Mairie BC)
 - activités autour des animaux et des couleurs pour les maternelles et spécifiquement autour des rituels, la vie en collectivité ainsi que l'espace pour les PS.
 - activités périscolaires :
 - 50-60 enfants de maternelle
 - 110-120 enfants d'élémentaire
 - 2 nouveaux modules (en plus des modules proposés l'an passé) : multimédia et échecs
 - sondage réalisé auprès des enfants quant à la nature des activités et à leurs choix (groupes inchangés à ce jour)

Matériel utilisé pour les différents modules et activités périscolaires :

- commande de matériel reçue en septembre et matériel sportif à recevoir en novembre

- décision prise avec M. Hayek d'une mutualisation des matériels utilisés par l'école et le centre de loisirs + consultation préalable à tout achat pour éviter des doublons + en cas de casse ou détérioration (remplacement par l'équipe à son origine).

Sont affichés dans le hall les référents des différentes classes.

Un point sur chaque projet mis en place sera réalisé à l'issue de chaque trimestre et affiché sur le panneau extérieur de l'école à destination des parents afin de les informer.

- **Sortie à 16h30 : premier bilan**

Une confusion s'est produite en début d'année entre la notion de goûter et celle de garderie (surtout pour les enfants de maternelle).

A relever également une incompréhension des parents quant à l'absence de goûter donné à leur enfant en cas de présence à la seule garderie de 15h45 à 16h30.

15h45 à 16h30 : présence seulement d'environ 6 enfants en moyenne en septembre (pic maximum 12-13 enfants)

Il s'avère ainsi que la demande de « *garderie simple* » de 15h45 à 16h30 n'est pas très importante (taux inférieur à 5% sur l'ensemble de la commune)

La municipalité serait en mesure de proposer en conséquence un goûter aux enfants présents à cette garderie (deux services assis pour les élèves de maternelle ne s'imposant pas).

Ce sujet sera débattu en COPIL (distribution de goûter envisageable dès janvier).

- **Décharge directeur**

M. Hayek enseigne les jeudis et vendredis en CM1 et un mercredi sur deux.

- **Le sport scolaire :**

- **Gestion du transport des enfants pour les A.P.S (trajets école-gymnase se faisant à pied pour certaines classes de cycle 3)**

Difficulté à élaborer un planning de cars sur l'ensemble des écoles de la Ville et besoin notamment du lycée Balavoine (au nord de la Ville) qui se rend à Camus pour faire du sport :

- compte tenu des travaux qui vont démarrer à Smirlian
- et de l'impossibilité d'utiliser les installations du collège Mermoz qui ne disposent pas assez de disponibilités).

- **Piscine : séances annulées pour cause de départ à la retraite ; choix des horaires pour les GS ; remplacements prévus ; nombre de séances pour les CM1 ...**

Une monitrice est en arrêt et un autre éducateur a fait valoir ses droits à la retraite en juin dernier avec effet au 31 décembre 2015 et possibilité de partir au 1^{er} octobre.
>Recherche d'un candidat effectuée par la municipalité sans succès au cours de l'été.
>Tentative d'élaborer un planning avec les éducateurs présents (impossible finalement à mettre en œuvre car imposant aux enfants un éducateur différent à chaque séance)

>Deux maîtres-nageurs sont en cours de recrutement et devraient rejoindre les

effectifs

>Difficulté à recruter des maîtres-nageurs commune à plusieurs municipalités

8 séances pour les CM2 + mise en place d'un stage (gratuit) sur 4 jours (en demi-journée) de remise à niveau « *savoir nager* » en février pour les enfants qui n'auraient pas réussi leur test avant la dernière séance à Noël.

Les familles des enfants concernés recevront un courrier d'information

« *Savoir nager* » est une compétence pré-requise pour l'entrée en 6^{ème}

8 séances pour les CM1
32 séances pour les CE2
34 séances pour les CE1
16 séances pour les CP et GS

- **RASED 2015-2016 ; gestion des enfants en difficulté ; liens avec l'Inspection de circonscription ; application du règlement intérieur**

RASED :

2 psychologues (1 pour le Nord et 1 pour le Sud)

1 maître G (pour le Nord et le Sud)

1 salle a été réservée par M. Hayek (en accord avec M.Ismael) pour le RASED afin que chaque enfant suivi retrouve un environnement identique

Processus de prise en charge :

- rendez-vous avec la psychologue (parents)
- mise en place d'une prise en charge avec l'accord des parents et la collaboration de l'enseignant
- phase d'observation de l'enfant en classe par la psychologue
- retour d'informations aux parents et décision quant à l'interlocuteur de l'enfant (psychologue et/ou maître G)

En règle générale, pour les cas difficiles, un suivi de l'enfant au CMPP est aussi en place

Message spécifique de M. Hayek face à certains reproches reçus :

- actuellement, **tous** les enfants qui posent des difficultés sont suivis (en interne et en externe).
- Tout ce qui peut être entrepris l'est ; il convient de laisser du temps à ces situations afin qu'elles se résolvent.
- Dans certains cas, l'Aide Sociale à l'Enfance est aussi sollicitée
- Par ailleurs, l'Inspection est au courant de toutes les situations difficiles
- Le règlement intérieur a été respecté : privation de l'enfant de sa classe, privation d'activités sportives et emploi du temps spécifique mis en place

Attente par les enseignants d'un rendez-vous avec l'Inspecteur afin de savoir quelles sont concrètement les options offertes aux enseignants face aux 3-4 enfants (de CM1) qui demeurent difficiles à court terme (que faire en cas de refus de sortie de la classe de l'enfant ? etc.) et long terme (changement d'école ? autres solutions ? placement en établissement spécialisé ?)

CAAEE – service au rectorat spécialisé dans ce type de situation – à contacter ?

Pour Mme Colombel : il existe effectivement la possibilité d'exclure un enfant des études ; mais il s'agirait d'une « *solution ultime* ».

- **Gestion des devoirs**

L'équipe enseignante ne donne des devoirs que les soirs d'étude : ce sont de petits exercices d'application ou des reprises de notions abordées en classe et aucune découverte.

- pas de devoirs écrits conséquents: les petits exercices qui sont donnés aux enfants en accompagnement des leçons à réviser sont dans un objectif « *as-tu bien compris ?* », pas

de sanction en cas d'erreur ou de non production, mais au contraire, sensibilisation de l'enseignant pour réexpliquer la leçon non comprise.

- Mme Gaignard-Legrand indique qu'elle continue comme l'an passé (avec l'accord des parents) de donner des devoirs tous les soirs (même ceux à l'issue desquels il n'y a pas de séances d'études)

- **Livrets scolaires**

1 ^{er} livret en élémentaire :	semaine du 14 décembre
2 ^{ème}	semaine du 4 avril (remis en mains propres)
3 ^{ème}	semaine du 24 juin

1 ^{er} livret maternelle :	semaine du 8 février (remis en mains propres)
2 ^{ème}	semaine du 24 juin

- **Classes transplantées**

Le projet d'une enseignante de l'école a été retenu pour un séjour de 4 jours en classe transplantée au printemps.

De plus amples informations seront communiquées, en temps utiles, par l'enseignante à ses élèves et leurs parents.

- **Les sorties scolaires - horaires**

8h30-11h30
13h30-16h30

Difficultés pour les enseignants d'organiser des sorties scolaires compte-tenu de ces contraintes horaires.

Quant aux sorties à la journée, hors la période de printemps, difficultés de trouver un lieu à midi pour pique-niquer.

+ difficultés liées au plan Vigipirate qui recommande aux enseignants de ne pas amener les enfants dans des zones touristiques.

- **Bilan Coopérative**

début septembre 2014 : 8 492 euros fin juin 2014 : 9 023 euros
ont été achetés :

- une imprimante couleur
- un ordinateur

Invitation faite par les parents d'élèves de réfléchir à des achats complémentaires afin de ne pas conserver un solde de caisse coopérative aussi important.

- **Règlement intérieur 2015-2016 : présentation, vote**

Adoption à l'unanimité du même règlement que l'année passée à l'exception d'une précision complémentaire quant à l'interdiction d'apporter des bonbons, sucettes etc. à l'école mais aussi à l'occasion des sorties scolaires.

- **Divers :**

- Exercice P.P.M.S

Jeudi 19 novembre de 10h à 11h

- Activités extrascolaires sur La Cigogne

Mme Colombel confirme la décision de la municipalité de sortir **toutes** les associations des écoles tout en précisant que l'association qui assure du soutien scolaire dans les écoles du Nord ne doit toutefois pas être mise sur le même plan que les autres associations.

Elle indique :

- ne pas comprendre le cas « *mini-school* » dont le premier cours a eu lieu dans les locaux de La Cigogne ce mardi 3/11 ;
- ne pas avoir été mise au courant du cas « *mini-school* » ;
- se renseigner sur la situation et la personne qui aurait donné un accord
- préciser qu'un retour des associations dans les écoles n'est pas envisageable car la décision prise de les sortir ne serait pas motivée que par les difficultés rencontrées avec certaines mais aussi par les heures supplémentaires que leur présence impliquerait pour les personnels qui assurent la surveillance/fermeture et les prestations de ménages des locaux.
- Fête du livre à organiser avant les vacances de Noël – OK – M. Hayek s'en charge
- Fête du jeu à envisager avant ou après les vacances de printemps.
